

Le Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne

LES CHIFFRES CLEFS :

4

EPCI (collectivités intercommunales)

1050

SURFACE DU BASSIN VERSANT (KM²)

600

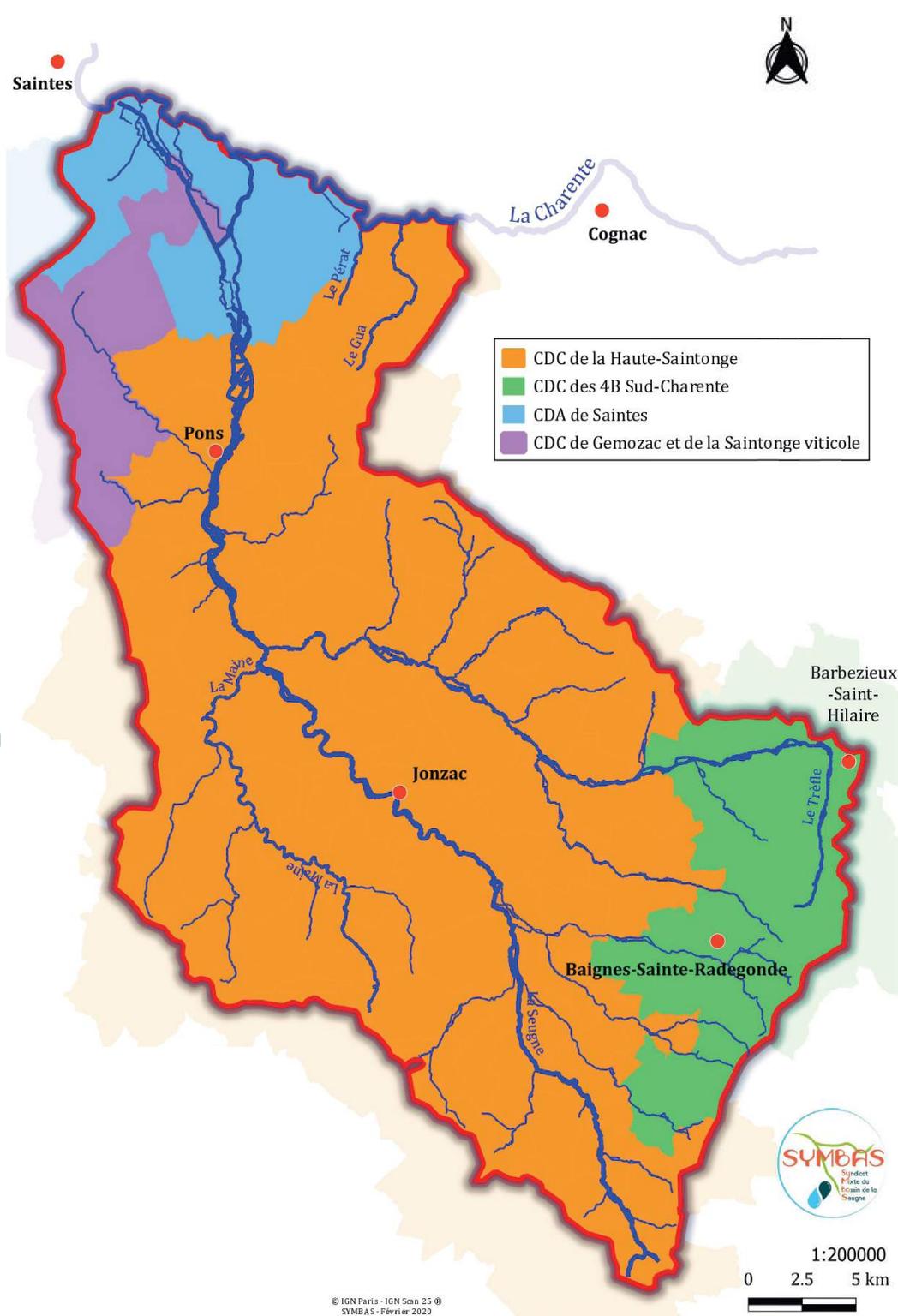
LINÉAIRE DE COURS D'EAU PRINCIPAUX (KM)

113

COMMUNES CONCERNÉES

2

DÉPARTEMENTS CONCERNÉS (Charente et Charente-Maritime)



SES MISSIONS



RÉPONDRE AUX ENJEUX RÉGLEMENTAIRES :

Directives Européennes, Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, Plan de Gestion des Etiages...



ORGANISER, COORDONNER, METTRE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES D'ACTIONS

pour préserver les milieux aquatiques et la biodiversité.



CONSEILLER LES RIVERAINS dans leurs projets d'entretien, d'aménagement, de restauration des espaces naturels.



COMMUNIQUER, SENSIBILISER

SES OUTILS



PROGRAMME PLURIANNUEL DE GESTION (PPG) :

document qui fixe un plan d'actions sur le réseau hydrographique. Les actions sont d'intérêt général et soumises à enquête publique.



CONTRATS ET CHARTES NATURA 2000 :

permettent de mettre en œuvre et/ou de valoriser des actions de gestion en faveur des habitats et/ou espèces d'intérêt communautaire.



Le Réseau Natura 2000



PRÉSERVATION...

Vaste réseau européen de sites naturels terrestres et marins.

Pour enrayer la perte de biodiversité (faune/flore), tout en valorisant les territoires et préservant les activités humaines.

LES CHIFFRES CLEFS :

EN EUROPE

29 298

SITES NATURA 2000

18,15%

DE LA SURFACE TERRESTRE

6%

DE LA SURFACE MARINE

EN FRANCE

1 776

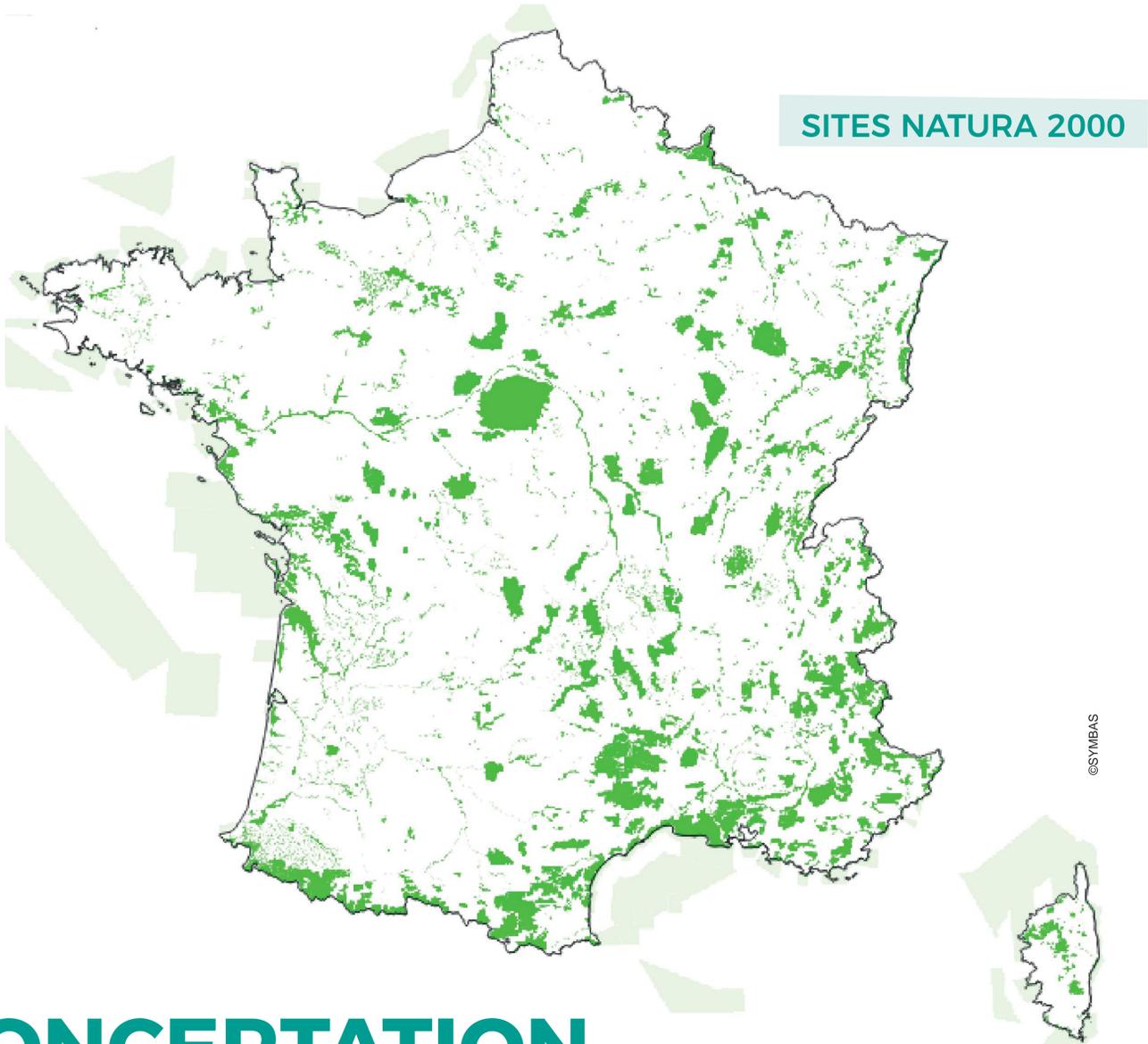
SITES NATURA 2000

12,9%

DE LA SURFACE TERRESTRE

34%

DE LA SURFACE MARINE



CONCERTATION...

Une démarche concertée grâce au Comité de Pilotage (COFIL), où citoyens, élus, agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, associations (...) ont participé à l'élaboration du Document d'Objectifs (DOCOB).

Ce DOCOB fixe les **objectifs pour le maintien et/ou l'amélioration de l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire** ainsi que le **programme d'actions** qui en découle.



Natura 2000 en actions

pour la préservation de la biodiversité

AU SEIN D'UN SITE NATURA 2000
Vous êtes ?

→ **propriétaires**
(public ou privé)

→ **ayant-droit**
(association, exploitant, ...)

→ **usagers**

DES OUTILS DE GESTION SONT
LÀ POUR VOUS !



Les contrats Natura 2000

Création/restauration d'une mare, entretien d'une prairie, pose de clôtures et d'abreuvoirs pour favoriser le pâturage, développement de boisements sénescents,...

Les contrats Natura 2000 permettent de financer jusqu'à 100% **des actions de restauration, d'aménagement ou de gestion**, en faveur des espèces et/ou des habitats d'intérêt communautaire d'un site Natura 2000.

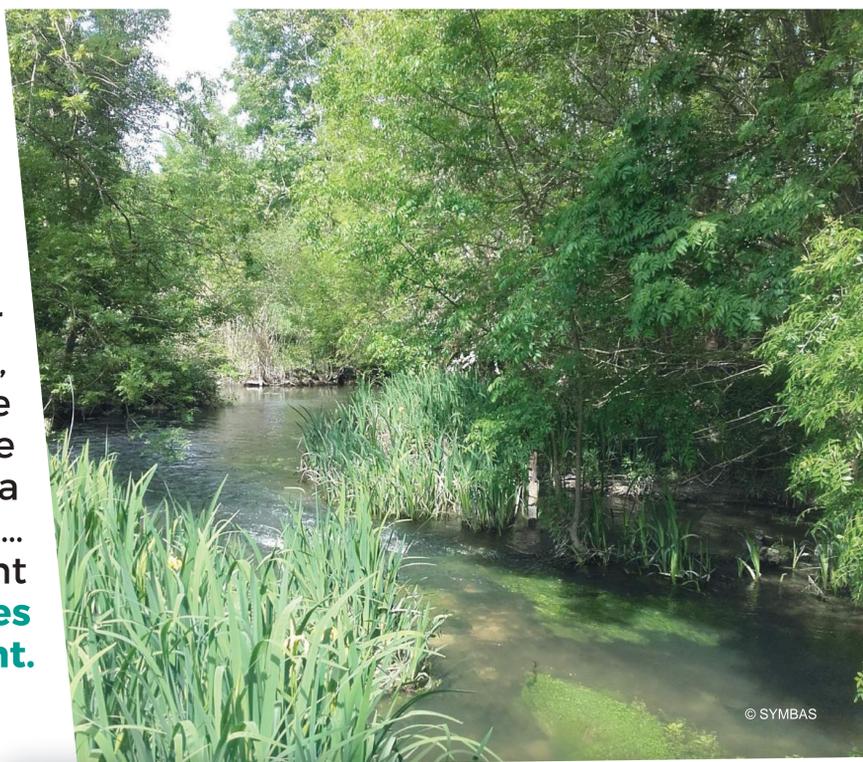


Les mesures agro-environnementales et climatiques (maec)

Les **agriculteurs se mobilisent sur notre territoire pour préserver la biodiversité**. En contrepartie d'une subvention, ils s'engagent à limiter l'utilisation de produits phytosanitaires et fertilisants, semer de nouvelles prairies, diminuer l'irrigation ...

Les chartes natura 2000

Maintien des milieux naturels, prise en compte des périodes non-favorables aux espèces pour l'entretien d'un espace naturel, gestion raisonnée et douce d'un milieu, conciliation d'une activité socio-économique avec la préservation de la biodiversité, ... Les chartes Natura 2000 permettent de **valoriser les pratiques respectueuses de l'environnement**.



Natura 2000

« Haute Vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents »

LES CHIFFRES CLEFS :

43

SURFACE DU SITE NATURA 2000 (KM²)

65

COMMUNES CONCERNÉES

2

DÉPARTEMENTS CONCERNÉS (Charente et Charente-Maritime)

Mai 2009

SITE DESIGNÉ AU TITRE DE LA DIRECTIVE « HABITATS, FAUNE, FLORE » (ZSC)

Novembre 2013

VALIDATION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS

Mars 2019

ANIMATION DU SITE NATURA 2000



UNE BIODIVERSITÉ MENACÉE



Les espèces du site Natura 2000 De la Haute Vallée de la Seugne

38

ESPÈCES
PATRIMONIALES

21

ESPÈCES
D'INTÉRÊT
COMMUNAUTAIRE

2

ESPÈCES D'INTÉRÊT
COMMUNAUTAIRE
PRIORITAIRES



Les Insectes

Parmi les insectes, sont présents des odonates (libellules), des rhopalocères (papillons) et des coléoptères.

Les libellules : l'**Agrion de Mercure**, la **Cordulie à corps fin** et le **Gomphe de Graslin** vivent en bord de cours d'eau. Tous peuvent s'observer à partir de mai.

Les papillons : le **Cuivré des marais** vit dans les prairies humides et mégaphorbiaies ; tout comme le **Damier de la Succise**. A contrario, le **Fadet des laïches** préfère les landes humides et prairies à Molinie.

Les coléoptères : la **Rosalie des Alpes** et le **Lucane cerf-volant** vivent sur les arbres sénescents, morts. Ils se nourrissent de bois morts (espèces xylophages).

Les amphibiens et reptiles

Le **Sonneur à ventre jaune** (amphibien - crapaud) et la **Cistude d'Europe** (reptile - tortue) passent d'habitats aquatiques à terrestres suivant les périodes.



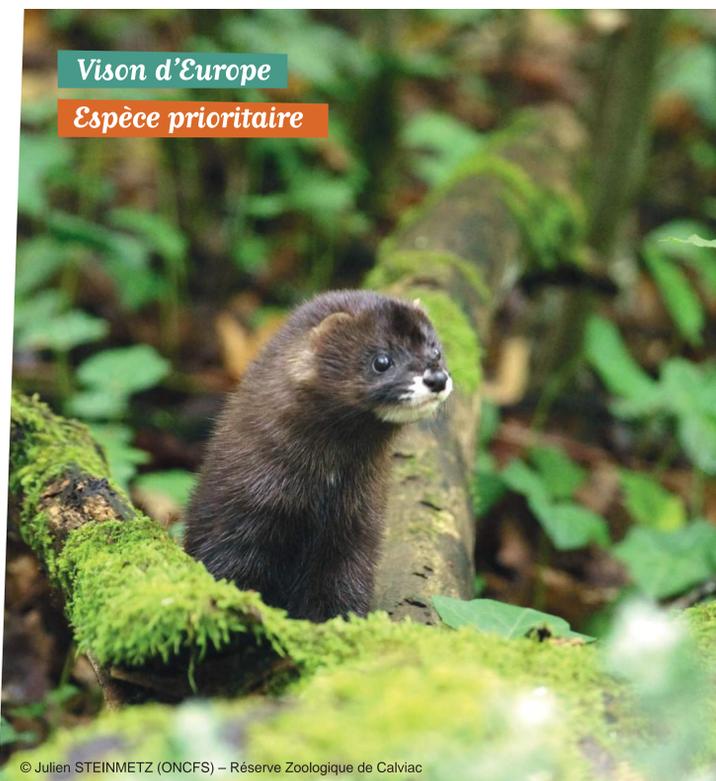
Les espèces piscicoles

Le **Chabot commun** et la **Lamproie de Planer** sont deux poissons d'intérêt communautaire.

Les mammifères

Le **Vison d'Europe** (**espèce en danger critique d'extinction**) et la **Loutre d'Europe** sont deux mammifères fréquentant le réseau hydrographique et le lit majeur des cours d'eau.

Dans la vallée de la Seugne, on dénombre également 9 espèces de **chiroptères (chauves-souris)**. Certaines s'abritent dans des gîtes anthropiques (sous des ponts, dans des greniers ...) et d'autres dans des gîtes naturels (cavités d'arbres, grottes, ...).



Les habitats du site Natura 2000 De la Haute Vallée de la Seugne

15

HABITATS
D'INTÉRÊT
COMMUNAUTAIRE

Lieu de vie pour différentes espèces : habitats de chasse, de reproduction, de repos.

20

HABITATS D'ESPÈCES
D'INTÉRÊT
COMMUNAUTAIRE

La continuité entre ces habitats est indispensable pour que les espèces puissent circuler librement.

1

HABITAT D'INTÉRÊT
COMMUNAUTAIRE
PRIORITAIRE
Forêt de Frênes et d'Aulnes des
fleuves médio-européens

Il est essentiel de préserver ces habitats.

Tourbière



Zones humides où beaucoup de matière organique végétale s'est accumulée et décomposée, sous forme de tourbe.

Mégaphorbiaies

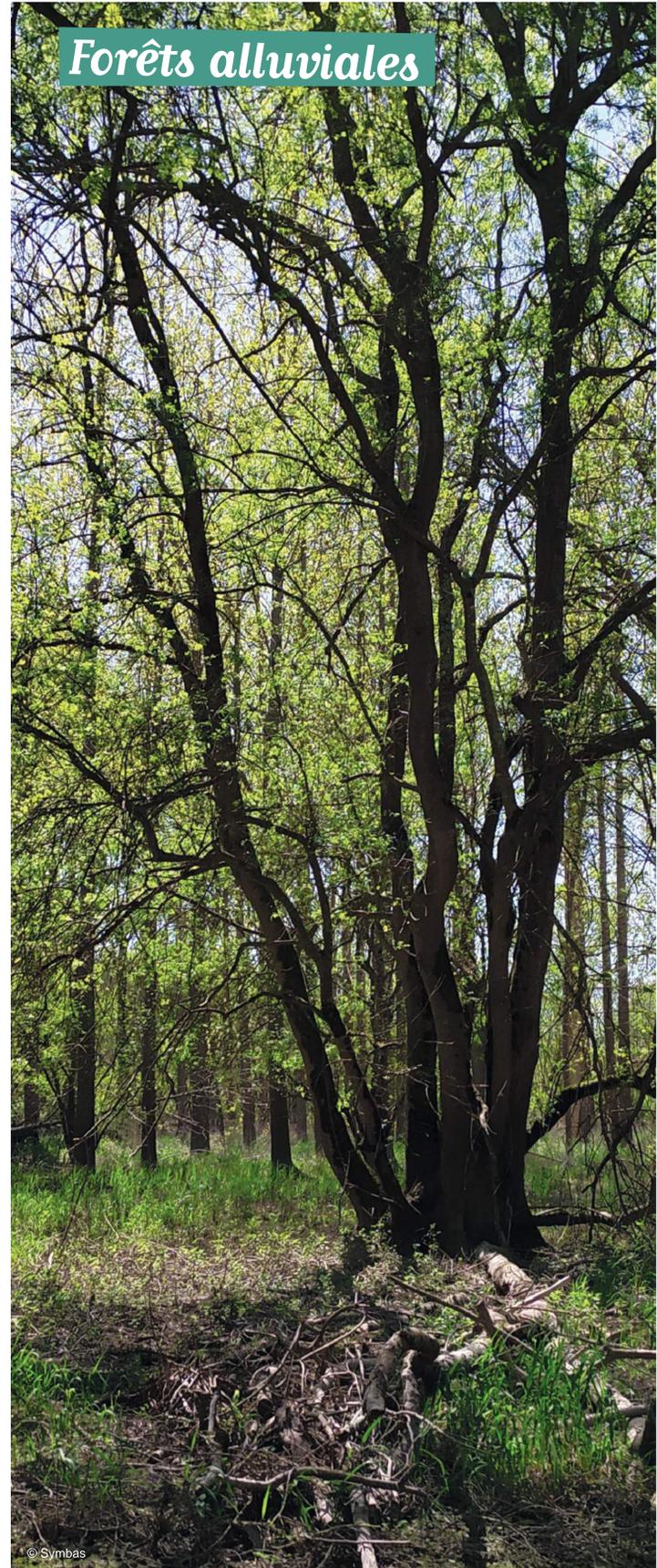


Composées de végétations hautes ; elles constituent un stade transitoire entre une prairie humide et la dynamique de boisement.

Cours d'eau



Forêts alluviales



Plans d'eau



Prairies humides



Caractérisée par des plantes herbacées, la végétation présente dépend de l'humidité du sol, de l'apport de sédiment lors des crues et des pratiques de gestion (fauche ou pâturage).

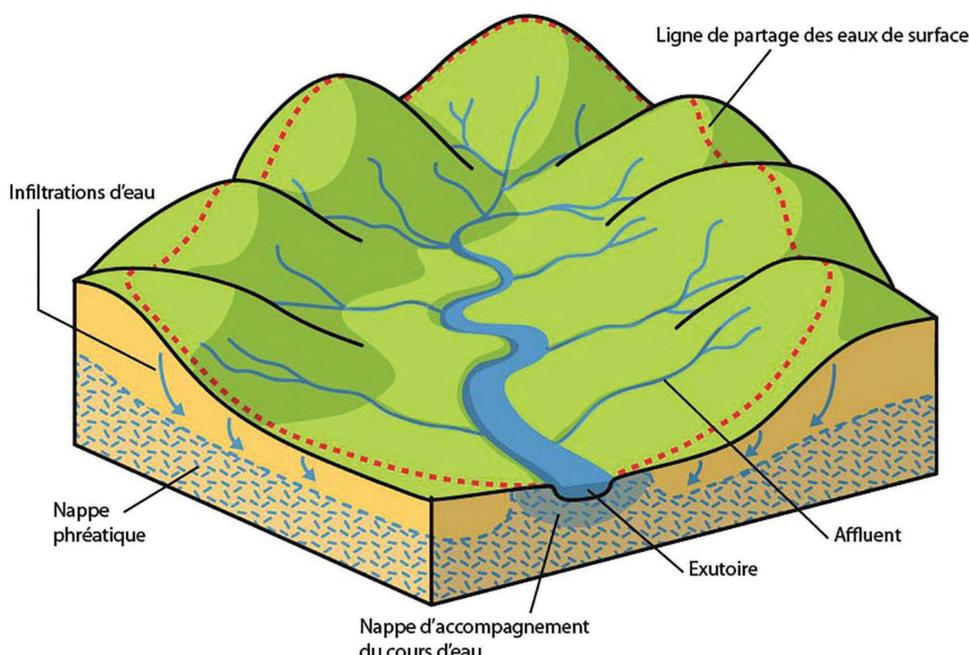
Fonctionnement d'un cours d'eau : une grande diversité de milieux

CHAQUE COURS D'EAU APPARTIENT À UN BASSIN VERSANT :

toutes les eaux collectées convergent, du fait du relief, vers un même exutoire.

PLUSIEURS SOURCES D'ALIMENTATION :

sources, zones humides, nappe alluviale (nappe d'accompagnement), précipitations.

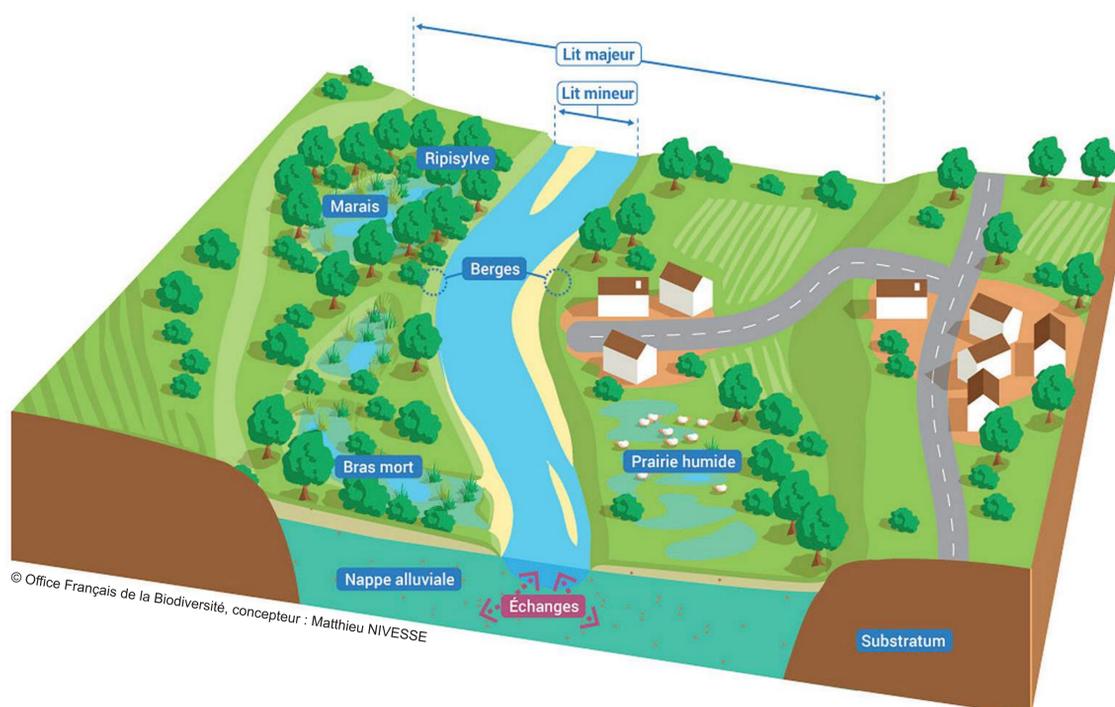


© Source Alsace Nature
www.alsacenature.org

LE LIT MAJEUR ET LES ZONES HUMIDES

Le lit majeur est la partie de terrain subissant des crues/inondations.

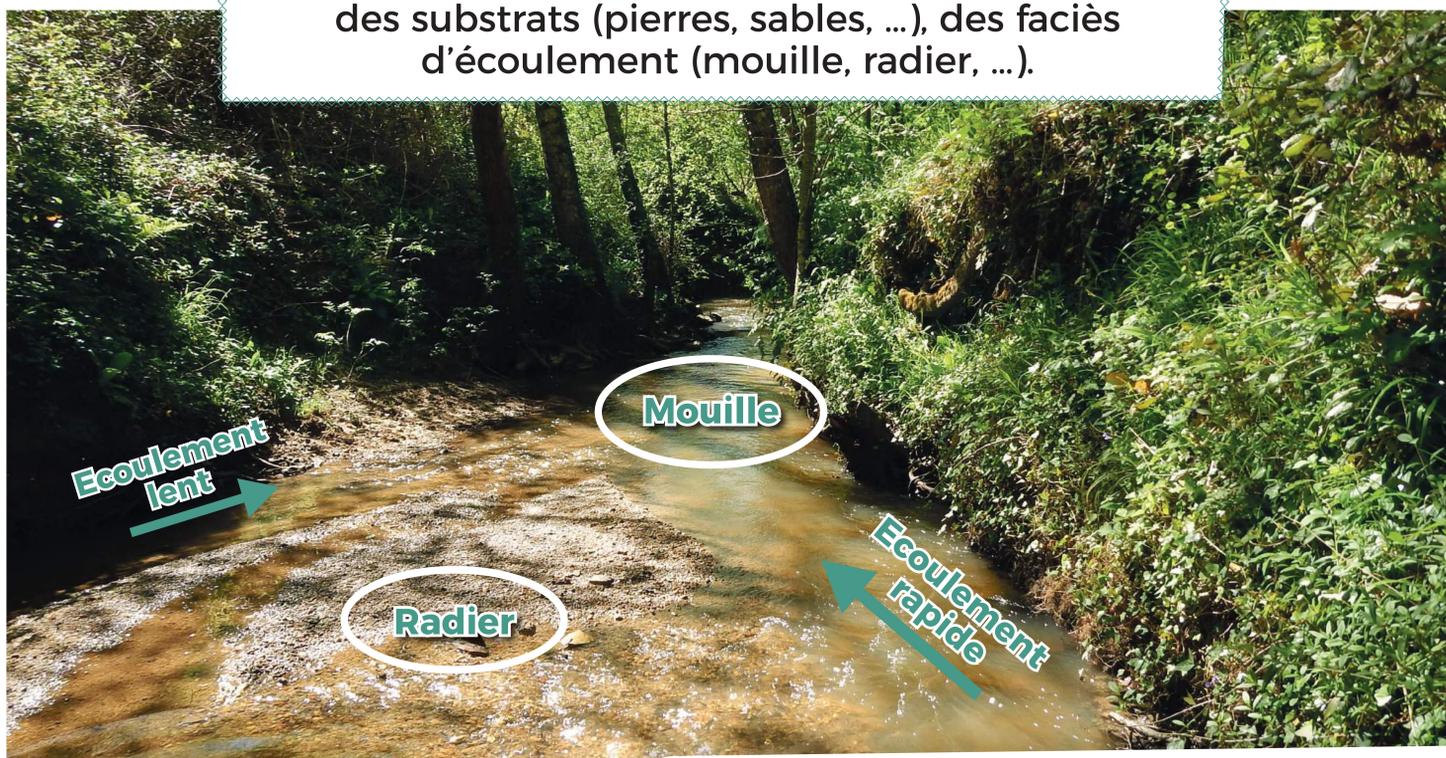
On y trouve diverses zones humides (prairies humides, marais, mares, forêts alluviales, bras morts). Elles constituent un réservoir de biodiversité mais assurent également un rôle tampon (retiennent l'eau en période pluvieuse et la restituent en période sèche) et un rôle d'épuration (interceptent et dégradent les polluants).



© Office Français de la Biodiversité, concepteur : Matthieu NIVESSE

DES COURS D'EAU DIVERSIFIÉS OFFRANT DES HABITATS AQUATIQUES VARIÉS

Le lit mineur d'un cours d'eau à une morphologie variée : diversité des vitesses d'écoulement, des substrats (pierres, sables, ...), des faciès d'écoulement (mouille, radier, ...).

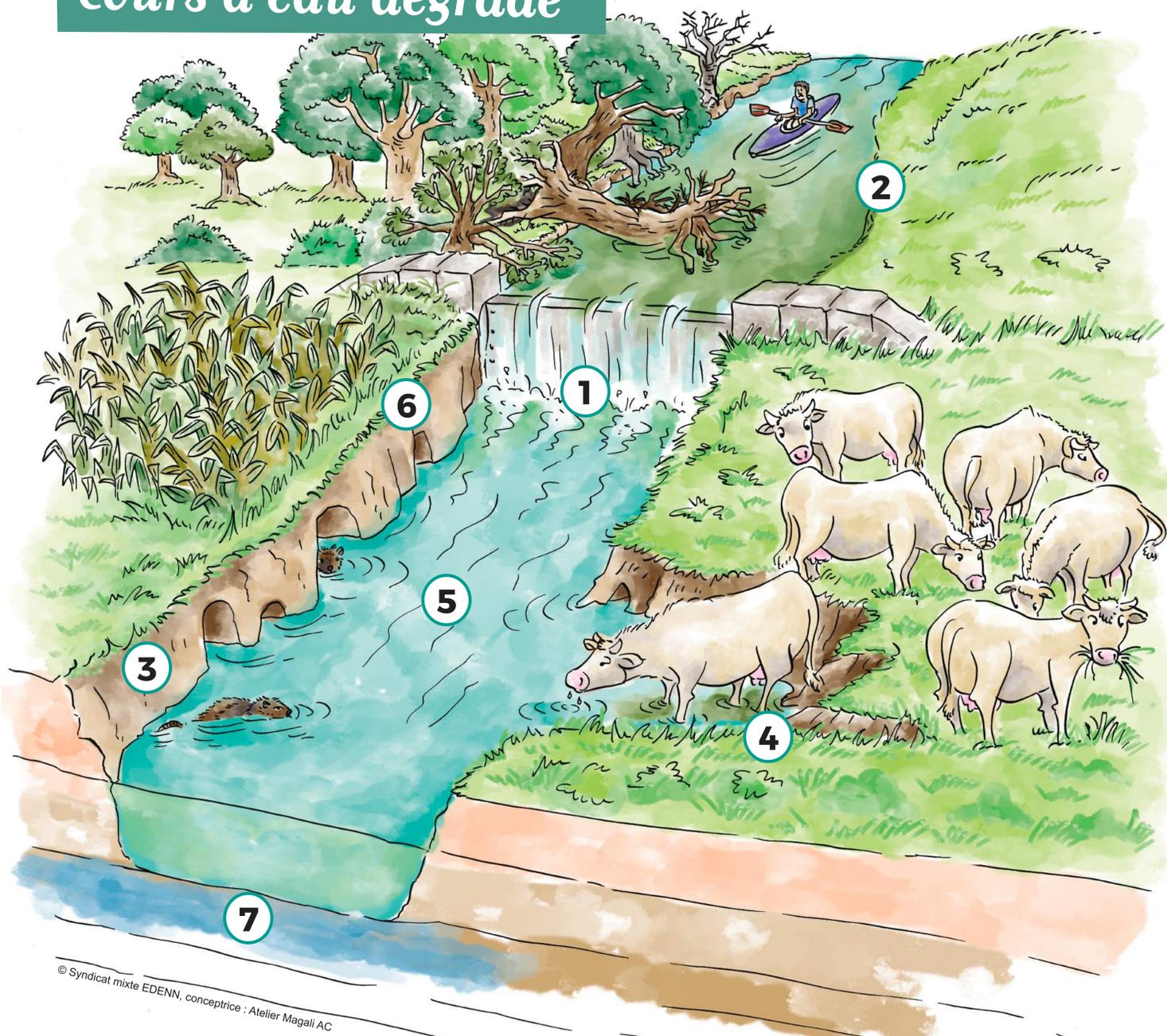


© SYMBAS



La restauration du réseau hydrographique

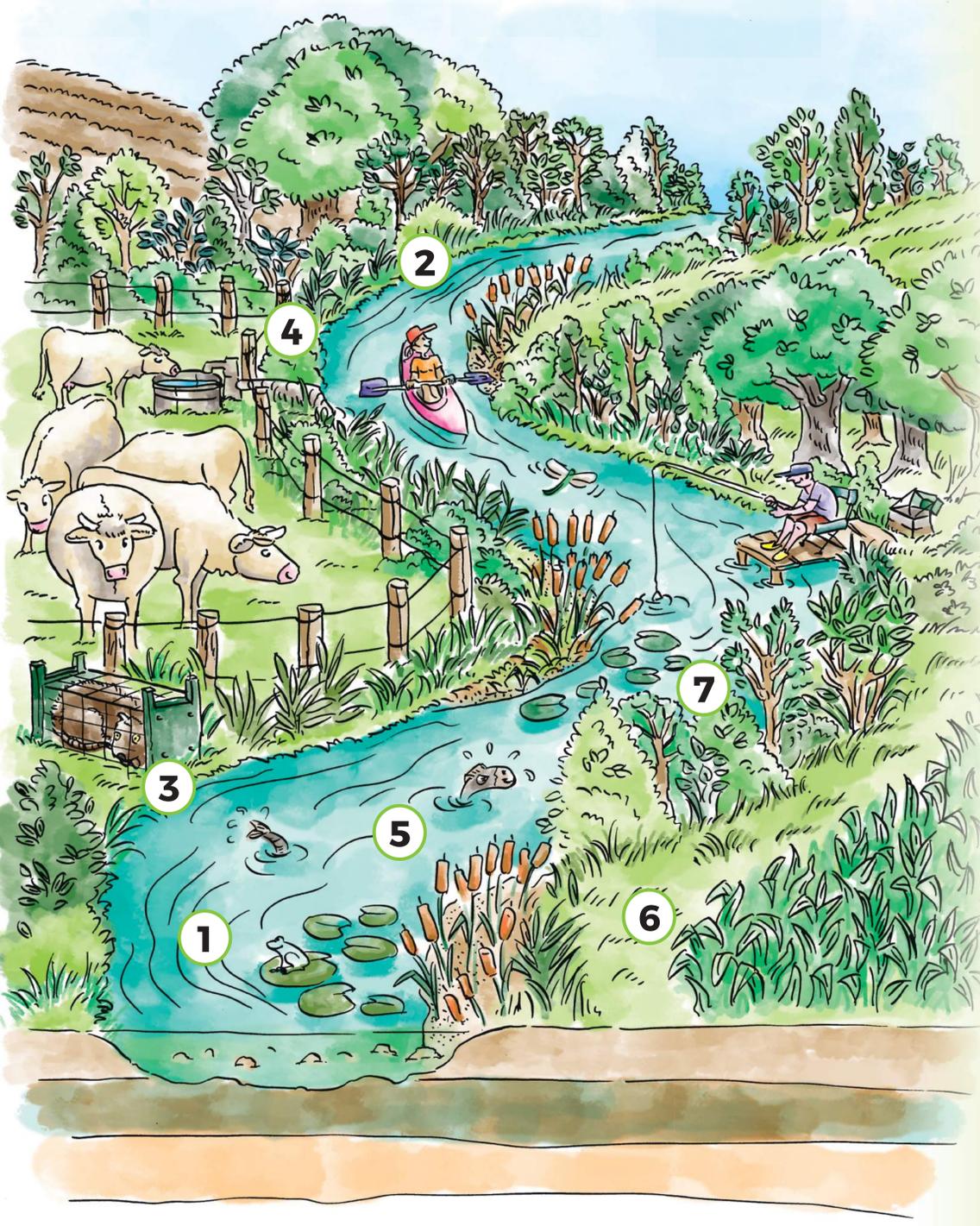
Cours d'eau dégradé



© Syndicat mixte EDENN, conceptrice : Atelier Magali AC

- 1** Obstacle à la continuité écologique (les poissons et sédiments ne circulent pas librement)
- 2** Berges non végétalisées
- 3** Espèces nuisibles non piégées (ragondin, rat musqué)
- 4** Divagation du bétail dans le cours d'eau (abreuvement problématique)
- 5** Cours d'eau recalibré
- 6** Absence de bande enherbée de minimum 5 mètres
- 7** Lit mineur incisé

Cours d'eau en bon état



- 1** **ABSENCE D'OUVRAGE HYDRAULIQUE**
 ►► Libre continuité sédimentaire et piscicole, limite le réchauffement de l'eau, ...
- 2** **RIPISYLVE DENSE ET DIVERSIFIÉE**
 ►► Habitats pour la faune, protection de la qualité de l'eau, dissipation de l'énergie hydraulique, maintien des berges ...
- 3** **ESPÈCES NUISIBLES PIÉGÉES**
 ►► Protection des berges
- 4** **PRAIRIES PÂTURÉES CLÔTURÉES**
 ►► Protection des berges, abreuvement maîtrisé
- 5** **MORPHOLOGIE DIVERSIFIÉE**
 ►► Habitats pour les espèces aquatiques, oxygénation de l'eau
- 6** **BANDE ENHERBÉE DE MINIMUM 5 M**
 ►► Limite la pollution de l'eau
- 7** **LIT NON INCISÉ**
 ►► Cours d'eau connecté au lit majeur et aux zones humides
 ►► Crues et étiages régulés, favorise le développement de la biodiversité locale

© Syndicat mixte EDENN, conceptrice : Atelier Magali AC

